

**Élection du 1-2-3 Avril 2022 au Conseil d'Administration de DEXTERA**

**Déclaration de candidature  
au Conseil d'Administration**

à retourner **avant le vendredi 25 mars 2022 à 12h00**  
Exclusivement par courriel à :  
[secretariat@dextera.fr](mailto:secretariat@dextera.fr), avec photo et profession de foi

*Pour rappel:*

*Article 9 – Conseil d'administration*

*<< L'Assemblée Générale des adhérents doit désigner les membres du Conseil d'Administration de l'association qui siégeront deux ans. **Seuls les membres actifs, collaborateurs, disposent du droit de vote lors des assemblées générales et peuvent participer à la gouvernance de l'association.***

*L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins 15 et au plus 25 membres actifs dont le Président, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.>>*

*Cette durée pouvant être portée à deux ans et demi sur décision de la prochaine Assemblée Générale pour correspondre au calendrier normal de l'Association.*

**L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera uniquement par voie électronique avec un code unique pour chaque membre**

Je soussigné,

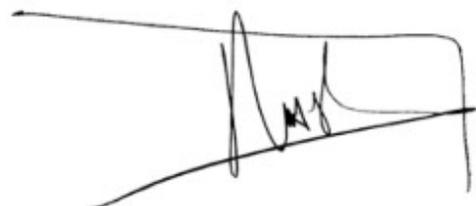
Prénom NOM : Olivier DUMAS

Fonction professionnelle : Directeur de Cabinet Adjoint – Communauté d'Agglomération de Chaumont

---

**Déclare être à jour de ma cotisation 2022**, et faire acte de candidature pour siéger au Conseil d'administration de Dextera

Date et signature : le 21 MARS 2022



## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DES 1,2 ET 3 AVRIL 2022

### CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DEXTERA

#### PROFESSION DE FOI- OLIVIER DUMAS

Chers Membres, Chers Collègues, Chers Ami(e)s,

Si la crise sanitaire a été d'ampleur inédite depuis mars 2020, les mesures de ralentissement du virus SARS-CoV2, Covid-19, ont obéré nos interactions sociales en raison des mesures prises pour endiguer la crise sanitaire comme les confinements, les restrictions aux déplacements, les couvre-feux, les webinaires, télétravail ont réellement limité les capacités d'action et de rassemblement de DEXTERA.

Et je crois savoir que nous le déplorons collectivement. Cependant, nous avons démontré, que nous étions capables de porter une femme à la tête de la première association de collaborateurs de cabinet lors de la pire crise sanitaire qu'ait connue la France.

Nonobstant, la pandémie a contraint la quasi-totalité de nos exécutifs respectifs et nous-mêmes, à nous adapter à des situations radicalement nouvelles nous conduisant collectivement à repenser nos méthodes décisionnelles, suite à la surchauffe liée à la gestion de la crise. De fait, nous avons continué à exister dans et par la crise, et au côté de l'État régalien : soutenant l'État-providence en garant des équilibres et des solidarités territoriales.

24 mois d'initiative propice à la remise en cause d'une vision trop centralisée du Gouvernement et de l'action publique. Ce fut éprouvant pour nous tous, mais cet épisode nous a donné les moyens de valoriser le rôle des élus locaux, de défendre une certaine vision de la décentralisation, de l'accompagnement et de la conduite au changement.

A ce titre, je remercie l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration de DEXTERA. Je sais les sacrifices, les heures passées, les batailles menées, la volonté de chaque instant, pour la préservation de notre statut. Car n'oublions jamais : qu'au côté de nos exécutifs respectifs, chacune de nos décisions a des conséquences sur la vie de nos concitoyens. C'est l'essence même de nos fonctions, celle d'être au service de l'intérêt général.

Je souhaite également avoir un mot particulier pour Alexandre MORA : lui témoigner ma reconnaissance, pour avoir su anticiper l'avenir en fusionnant les associations COLL-CAB et ARCOLE, avec Olivier BERLIOUX, afin de travailler main dans la main en totale confiance et en synergie, pour valoriser et mettre en lumière notre statut « hybride ».

Les grands chantiers de la modernisation et la transformation publique sont vraiment sur les rails et impulseront à n'en pas douter des changements profonds, nous devons continuer le combat, pour assister les décideurs locaux en vertu de la loi du 26 janvier 1984 et dépeussier le régime juridique auquel nous sommes tous soumis.

C'est dans ce contexte, que je vous sou mets ma candidature au conseil d'administration de DEXTERA.

Je suis depuis plusieurs années, le devenir de notre association en tant qu'adhérent, puis de membre associé. J'ai pu apprécier l'énergie d'un Président au service du collectif.

J'ai aujourd'hui à cœur d'accompagner la transformation de nos métiers respectifs, ainsi que la réforme du statut de collaborateur dans le cadre d'une probable modification législative.

J'ai la ferme volonté d'accompagner, une Présidence fidèle à ses marqueurs historiques, qui :

**FERA** entendre notre voix auprès des pouvoirs publics ;

**PROMOUVRA** la solidarité, comme un devoir moral entre les membres d'une communauté fondée sur l'identité de situation d'intérêt général, comme l'acceptation de l'altruisme ;

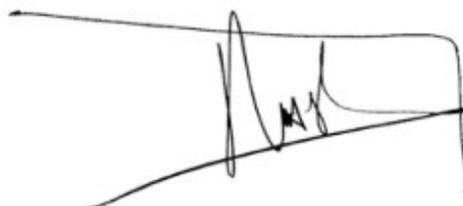
**COOPÉRERA** avec les cabinets de recrutement et les partenaires afin de mieux orienter les carrières de nos adhérents ;

**TRAVAILLERA** avec les groupes parlementaires des deux rives républicaines, les associations d'élus et nos homologues en vue de favoriser les passerelles professionnelles et de réécrire ensemble le statut de 1984, et le cas échéant soutenir des amendements en direction de la loi « *Sauvadet* », qui permettraient, à certains d'entre nous d'intégrer la fonction publique, au même titre que certains agents contractuels de la fonction publique.

Ce qui imposera, force, courage et dépassement.

Aussi, vous l'aurez compris, j'ai décidé de donner de mon temps et de mon énergie au service d'une Présidence forte et déterminée, à écrire une page nouvelle de DEXTERA dans le respect de nos valeurs en partage.

OLIVIER DUMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Dumas', written over a horizontal line.